



Parti socialiste
Jurassien

**PARLEMENT JURASSIEN
GROUPE SOCIALISTE**

Motion n° 1310

Repenser le système des devoirs à domicile

La question des devoirs à la maison engendre souvent beaucoup de discussions chez les parents d'élèves, mais également au sein des écoles et du collège des enseignants. Le volume de ces devoirs, ainsi que le temps à disposition pour les effectuer, sont régulièrement évoqués.

En Suisse romande, de nombreux cantons mènent ou ont mené des études et des réflexions sur le système des devoirs, tant pour ceux à domicile que pour ceux faits en classe sous forme de devoirs surveillés.

Depuis la rentrée scolaire d'août 2019, les cantons de Vaud, Neuchâtel et Berne (qui concerne donc la commune de Moutier) ont édicté des mesures afin de réduire le volume maximal de devoirs à domicile. Par exemple pour le canton de Neuchâtel, 10 minutes par jour pour les écoliers de 3^{ème} et 4^{ème} Harmos et jusqu'à 30 minutes pour les élèves de 9^{ème}, 10^{ème} et 11^{ème} Harmos. Une autre mesure demande également de ne pas donner de devoirs à domicile pour le lendemain, ceci pour des questions d'organisation.

Les devoirs à la maison sont un facteur d'inégalité entre les élèves qui est aujourd'hui largement documenté. L'égalité des chances n'est en effet pas la même entre un enfant qui a la chance d'avoir ses parents, ou en tout cas un des deux, pour l'aider à faire ses devoirs lorsqu'il rentre chez lui n'est pas dans la même réalité que celui qui n'a personne.

Les changements sociétaux ainsi que la structure familiale ne favorisent pas certaines personnes quant à l'accompagnement de leurs enfants pour les devoirs scolaires à la maison. En effet, de nombreux conjoints se voient dans l'obligation de travailler les deux afin de subvenir aux besoins de leur famille. La difficulté de suivre les devoirs de leurs enfants est également très présente pour les familles monoparentales qui sont très souvent obligées de travailler à temps plein en plus de toutes les tâches qui leur incombent.

Nous demandons donc au Gouvernement de proposer des mesures liées à l'évolution du système des devoirs dans sa globalité, et notamment des devoirs à domicile, dans le sens d'un aménagement et d'une diminution du volume des devoirs à domicile.

Le responsable :

Fabrice Macquat

Delémont, le 4 mars 2020